

Examen :	BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL	Session : 2008
Spécialité :	COMPTABILITÉ	
Épreuve scientifique et technique	Durée : 3 heures	Coefficient : 5
Sous épreuve E1A : Activités professionnelles de synthèse		Unité : 11

Ce sujet comporte 24 pages numérotées de 1 à 24.

Assurez vous que cet exemplaire est complet. S'il est incomplet, demandez un autre exemplaire au chef de centre.

- SUJET -

DOCUMENTS ET MATÉRIELS AUTORISÉS

La liste des comptes du Plan comptable général à l'exclusion de toute autre information sous forme de tableaux, schémas ou commentaires.

La calculatrice de poche à fonctionnement autonome, sans imprimante et sans moyen de transmission, à l'exclusion de tout autre élément matériel ou documentaire (circulaire n°99-186 du 16 novembre 1999-BOEN N°42).

Les échanges ou prêts de documents ou matériels sont interdits pendant l'épreuve.

LE SUJET COMPREND 6 DOSSIERS INDÉPENDANTS

THÈME	PAGES	ANNEXES		ANNEXES À RENDRE AVEC LA COPIE		BARÈME
		Codes	Pages	Codes	Pages	
Fiche d'identité de l'entreprise	2					
Organisation comptable et documentation	3					
Extrait du plan des comptes	4					
DOSSIER A Comptabilisation d'opérations courantes	5	A1 à A5	8 à 10	R1	17	/18
DOSSIER B Déclaration de TVA	5	B1 À B3	11	R2 R3	18 19	/17
DOSSIER C Suivi des comptes clients	6	C1 à C3	12 à 14	R4 à R6	20 et 21	/24
DOSSIER D Travaux d'inventaire	6	A1 A3 C1	8 9 12	R7 et R8	22	/21
DOSSIER E Analyse d'un budget de trésorerie	7	E1 à E3	15	R9	23	/10
DOSSIER F Programmation de chantiers	7	F1 à F3	16	R10	24	/10
TOTAL						/100

AVERTISSEMENTS

1. Les documents à compléter et à rendre ne sont fournis qu'en un seul exemplaire. Aucun exemplaire supplémentaire ne sera remis au candidat pendant le déroulement de l'épreuve.
2. Si le texte du sujet, de ses questions ou de ses annexes vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement sur votre copie.

- SUJET -

Depuis plus de 80 ans la Miroiterie MOISY SAS est au service de ses clients pour leurs travaux d'installation de miroiterie, de menuiserie métallique, de menuiserie PVC (fenêtres, portes, volets roulants, stores vérandas). Exceptionnellement, elle peut vendre ses produits finis sans en effectuer la pose.

Fiche d'identité de l'entreprise

Raison sociale : Miroiterie MOISY SAS

Adresse : Zone Industrielle de Touques
14800 DEAUVILLE

Téléphone : 02 31 45 92 88

Nom du dirigeant : Monsieur Moisy

Télécopie : 02 31 45 92 90

Statut juridique	Société par Actions Simplifiée
Capital	152 500 €
Année de création	1924
N° SIRET	309 687 739 00032
Activités	Entreprise de fabrication et d'installation de miroiterie, de menuiserie métallique et de menuiserie PVC (fenêtres, portes, volets roulants, stores, vérandas)
Code APE	454 D
Type de clientèle	90 % de particuliers et 10 % d'institutions, situés dans une zone de chalandise d'environ 30 km
Exercice comptable	Du 1 ^{er} octobre au 30 septembre
Régime TVA	Régime du réel normal
Exigibilité de TVA	TVA exigible sur les encaissements pour les travaux facturés (menuiserie et pose)
N° TVA intracommunautaire	FR 42 309 687 739
Taux de TVA	5,5 % pour les ventes de travaux à un particulier portant sur des locaux à usage d'habitation achevés depuis au moins deux ans 19,6 % pour tous les achats effectués en France ou dans l'UE et les autres ventes
Nombre de salariés	19
Banque	Le Crédit Lyonnais de Trouville LCL Trouville 30002 05389 013271V 66

ORGANISATION COMPTABLE

➤ L'entreprise utilise les 5 journaux suivants :

☐ Achats :	code AC	☐ Caisse :	code CA
☐ Ventes :	code VE	☐ Opérations Diverses :	code OD
☐ Banque :	code LCL		

➤ Les documents sont enregistrés à leur date de création.

➤ Un numéro interne est attribué aux documents reçus, il est noté sur le document.

➤ Les amortissements se calculent pour des mois de 30 jours et une année de 360 jours.

➤ Pour les travaux facturés et encaissés par MOISY SAS :

<u>A la date :</u> - du versement de l'acompte - de la facturation - du règlement de la facture	seul le montant TTC encaissé est enregistré, la TVA s'enregistre dans le compte de TVA collectée en attente, seul le montant TTC encaissé est enregistré.
<u>A la fin du mois,</u> après établissement des tableaux récapitulatifs des encaissements effectués	la régularisation de la TVA se fait en une seule écriture dans le journal des OD.

EXTRAIT DU PLAN DES COMPTES DE L'ENTREPRISE

N°	Libellé	N°	Libellé
10100000	Capital	44566100	TVA déductible sur ABS
21550000	Outillage industriel	44566200	TVA déductible intracommunautaire
21820000	Matériel de transport	44567000	Crédit de TVA à reporter
21830000	Matériel de bureau et informatique	44571000	TVA collectée
21840000	Mobilier	44586000	TVA déductible en attente
28155000	Amortissement de l'outillage industriel	44587000	TVA collectée en attente
28182000	Amortissement du matériel de transport	46800000	Charges à payer et produits à recevoir
28183000	Amortissement du Mat. de bur et Info	48600000	Charges constatées d'avance
28184000	Amortissement du mobilier	48700000	Produits constatés d'avance
31000000	Stocks des matières premières	49100000	Dépréciations des comptes clients
33500000	Travaux en cours	51210000	Le Crédit Lyonnais
4011CPICF	Comptoir Portes Industrielles	53100000	Caisse
4011PAGE	Pages Jaunes	58000000	Virement interne
4011DIVER	Fournisseurs Divers	60110000	Achats de verre
4012BAND	BANDALUX	60120000	Achats d'aluminium
40910000	Avances et acomptes versés sur c ^{des}	60130000	Achats de fournitures pour stores
404BIGMA	BIGMAT	60140000	Achats de serrurerie
404DIVER	Fournisseurs d'immobilisations div.	60150000	Achats d'altuglass
411AUBRE	AUBRET	60910000	R.R.R. obtenus sur achats
411BERNA	BERNARDEAU Entreprise	62310000	Annonces et insertions
411BONNA	BONNART	62410000	Transports sur achats
411DECOR	DÉCORATION LOUET SARL	65800000	Charges diverses de gestion courante
411DEROU	DEROUET SARL	66500000	Escomptes accordés
411MDEAU	MAIRIE DEAUVILLE	68110000	Dotations aux amortiss. sur immo.
411MERYL	SA MERYL	68174000	Dotations aux dépréciations des créances
411MSTAR	MAIRIE SAINT ARNOULT	70100000	Ventes de produits finis
411PGTTR	Ets PGT TROUVILLE	70410000	Travaux de pose et dépose à 5,5 %
411DIVER	Clients divers	70420000	Travaux de pose et dépose à 19,6 %
41600000	Clients douteux	70850000	Port et frais accessoires facturés
41910000	Avances et acomptes reçus sur c ^{des}	70940000	R.R.R. accordés par l'entreprise
44520000	TVA due intracommunautaire	71335000	Variation des stocks des travaux en cours
44551000	TVA à décaisser	75800000	Produits divers de gestion courante
44562000	TVA déductible sur immobilisations	76500000	Escomptes obtenus

- SUJET -

Nous sommes le lundi 1^{er} octobre 2007.

Vous effectuez une période de formation en milieu professionnel de 4 semaines au sein de la société MOISY SAS sous la tutelle de Mme Marie, comptable.

DOSSIER A COMPTABILISATION D'OPÉRATIONS COURANTES

Mme Marie, vous remet certains documents établis ou reçus en septembre qui n'ont pas encore été enregistrés (**ANNEXES A1 à A5**).

Vous disposez de l'organisation comptable de cette entreprise (page 3) et d'un extrait du plan des comptes (page 4).

Travail à faire

- Enregistrer ces documents sur le bordereau de saisie (**ANNEXE R1 à rendre avec la copie**).

DOSSIER B DÉCLARATION DE TVA

Mme Marie utilise le service internet TéléTVA-EDI. Pour faciliter la saisie de la télé-déclaration, elle prépare les montants à saisir sur la déclaration CERFA N° 3310-CA3. Le règlement de la TVA se fait, le cas échéant, par prélèvement automatique sur Le Crédit Lyonnais.

Elle vient de constater que la CA3 du mois d'août n'a pas encore été envoyée, elle vous demande d'effectuer de toute urgence ce travail et de procéder à son enregistrement.

Elle met à votre disposition un extrait de la balance au 31/08/2007 (**ANNEXE B1**), les tableaux récapitulatifs des encaissements effectués en août auprès de nos clients (**ANNEXE B2**) et le tableau récapitulatif des ventes de produits sans pose, réglés et emportés le jour de la facturation (**ANNEXE B3**).

Elle vous rappelle que les régularisations de TVA sur les encaissements du mois (versements d'acomptes ou règlements de factures par les clients) n'ont pas encore été comptabilisées.

Par ailleurs, aucune facture d'achat avec TVA sur les encaissements n'a été payée au mois d'août.

Travail à faire

- Comptabiliser au 1^{er} octobre la régularisation de la TVA pour les ventes de travaux encaissés en août (**ANNEXE R2 à rendre avec la copie**).
- Préparer la déclaration papier CA3 pour le mois d'août 2007 (**ANNEXE R3 à rendre avec la copie**).
- Enregistrer cette déclaration sur le bordereau de saisie à cette même date (**ANNEXE R2 à rendre avec la copie**).

- SUJET -

**DOSSIER C
SUIVI DES COMPTES CLIENTS**

Vous devez procéder au suivi des comptes clients. Toutes les factures ont déjà été vérifiées : aucune erreur n'a été constatée.

Vous consultez l'extrait du grand-livre des comptes clients tel qu'il se présente fin septembre après lettrage (**ANNEXE C1**), la procédure de traitement de courrier pour les retards de paiement (**ANNEXE C2**) et la facture du client Aubret (**ANNEXE C3**).

Travail à faire

- Compléter le tableau d'analyse des soldes (**ANNEXE R4 à rendre avec la copie**).
- Passer au 1^{er} octobre les écritures de régularisation nécessaires (**ANNEXE R5 à rendre avec la copie**).
- Traiter en priorité le cas du client Aubret en rédigeant le courrier approprié qui sera signé par le Directeur (**ANNEXE R6 à rendre avec la copie**).

**DOSSIER D
TRAVAUX D'INVENTAIRE**

Madame Marie vous demande également de débiter les travaux d'inventaire à enregistrer à la date du 30 septembre 2007, date de fin d'exercice, dans le journal des OD.

Le client Aubret doit être considéré comme douteux pour le solde restant dû à cette date (**ANNEXES C1 et C3**), la dépréciation à constater est de 100 %.

Travail à faire

- Passer les écritures nécessaires (**ANNEXE R8 à rendre avec la copie**).

La scie circulaire GCM 12 SD acquise le 4 septembre (**ANNEXE A1**) a été mise en service le 6 septembre 2007, elle est amortie selon le système linéaire sur 4 ans. Le fournisseur Bigmat s'est engagé à la reprendre à 100 euros au bout de ces 4 ans.

Travail à faire

- Présenter le tableau d'amortissement de la scie circulaire (**ANNEXE R7 à rendre avec la copie**).
- Passer l'écriture de la dotation pour cet exercice (**ANNEXE R8 à rendre avec la copie**).

La facture (**ANNEXE A3**) exige une régularisation en fin d'exercice.

Travail à faire

- Calculer le montant de la régularisation à effectuer et en expliquer les raisons (**ANNEXE R8 à rendre avec la copie**).
- Passer l'écriture qui en découle (**ANNEXE R8 à rendre avec la copie**).

DOSSIER E
ANALYSE D'UN BUDGET DE TRÉSORERIE

Un budget de trésorerie pour les 6 mois à venir a été établi sur tableur (**ANNEXE E1 à E3**) et donne une appréciation sur les disponibilités prévues chaque fin de mois :

Si la trésorerie disponible est inférieure ou égale à 25 000 €, l'avis est défavorable,

Si la trésorerie disponible est supérieure à 25 000 € et inférieure ou égale à 40 000 €, l'avis est favorable,

Si la trésorerie est supérieure à 40 000 €, l'avis est très favorable.

Monsieur Moizy vous demande d'analyser ce budget.

Par ailleurs, il souhaite acquérir un véhicule de livraison. Il estime le coût de cet achat à 23 500 € et souhaite le réaliser dans les 6 mois à venir en autofinancement.

Il vous demande de lui proposer le mois le plus propice à cet investissement.

Travail à faire

- Renseigner la feuille d'analyse du budget de trésorerie (**ANNEXE R9 à rendre avec la copie**).

DOSSIER F
PROGRAMMATION DE CHANTIERS

L'entreprise MOISY SAS dispose de 4 équipes constituées de 2 personnes qui travaillent toujours ensemble. Ces équipes sont habilitées à poser toute la menuiserie (y compris les volets roulants).

3 ouvriers supplémentaires peuvent soit intervenir en renfort, soit travailler seuls sur un chantier.

Afin de coordonner et de visualiser les tâches de chacun, Monsieur Moisy utilise un planigramme. Il a commencé à le compléter.

Vous disposez des **ANNEXES F1, F2 et F3** pour terminer la programmation des chantiers de la deuxième quinzaine d'octobre.

Travail à faire

- Programmer les chantiers connus à cette date en les affectant au personnel (**ANNEXE R10 à rendre avec la copie**).

- SUJET -

ANNEXE A1



n° 09/0714065

BP 234 - 27502 PONT AUDEMER Cedex
SAS au capital de 750 000 €
SIRET 338 011 810 00011
RC PONT AUDEMER B 338 011 810 - APE 515 F
N°TVA intra : FR 61 334 010 10131

ETS MOISY S.A.S.
Zone Industrielle de Touques
14800 DEAUVILLE

FACTURE ENLÈVEMENT N° 03/094604 le 04/09/2007

CODE	QUANTITE U.C.	DESIGNATION	QUANTITE U.F.	P.U. H.T.	MONTANT H.T.	C.T.
Bos10404	1	Scie circulaire radial Bosch bleu GCM 12 SD	1	1 373,00	1 373,00	2
					Escompte 1,5 %	20,60
2	19.6	265,07	Mode de règlement Par chèque à réception		H.T. T.V.A. TTC.	1 352,40 265,07 1 617,47

ANNEXE A2

Miroiterie

MOISY S.A.S.

Zone Industrielle
TOUQUES
14800 DEAUVILLE
Tél. : 02 31 45 92 88
Fax : 02 31 45 92 90
Capital 152 500 €

MIROITERIE - MENUISERIE ALUMINIUM - PVC - STORES

LCL Trouville 5389 013271V 66
SIRET : 309 687 739 00032
TVA intra : FR 42 309 687 739 00032
RC Honfleur 77 B 17 - Code APE 454D

DÉCORATION LOUET SARL
22 bis rue des Pins
14800 DEAUVILLE

Touques, le 13 septembre 2007

FACTURE N° 09-07-114

Désignation	Montant
Pose et fourniture en remplacement de casse d'1 devanture 5/8/44,2, intercalaire noir de 740 x 22587	
soit : 1 verre fourni et posé	
TOTAL HT	600,00
TVA 19,6 %	117,60
TTC	717,60
Acompte reçu le 18/8/07	200,00
Reste à payer TTC	517,60

Conditions générales de vente :

Le paiement de nos fournitures et prestations est fait à raison de 30 % du montant HT dès l'acceptation du devis, le solde au comptant après réception de la facture définitive.



no 09/07/A0072

FACTURE

Pages Jaunes
98 avenue de Bretagne Normandie 1
76100 ROUEN
TEL. : 02 32 81 64 00

Adresse de règlement : PagesJaunes
COMPTABILITE CLIENTS
7 av Cristallerie 92317 Sèvres Cedex
TVA intracommunautaire : FR 12444212955

MIROITERIE MOISY S.A.S.
ZI de TOUQUES
BP 82
14800 DEAUVILLE

Sèvres, le 15 septembre 2007
N° CDE : 00332113-001-2007

FACTURE N° 6087114
Relative à la commande du 28/07/2007

DÉSIGNATION	MONTANT HT
Espaces publicitaires pour la période du 1/08/2007 au 31/07/2008	
Annuaire 2007	374,00
Pages Jaunes 2007	1 975,00
Annuaire en ligne	1 408,00
Pack Internet « en savoir + »	1 248,00
Service de renseignements 118 008	110,00
Frais techniques annuaires imprimés	70,00
Remises et promotions	- 88,00
TOTAL HT	5 097,00
TVA 19,6 % sur les encaissements	999,01
Montant facturé TTC	6 096,01

MODALITÉS ET CONDITIONS DE RÈGLEMENT DU CLIENT

Il reste à régler :		
Date	Mode	Règlement
Au 30/10/07	Par chèque	6 096,01

Toutes nos insertions sont payables à Sèvres. En cas de paiement anticipé, Pages Jaunes n'accorde pas d'escompte. En cas de défaut de paiement des sommes exigibles, des pénalités égales à une fois et demie le taux de l'intérêt légal seront appliquées conformément à l'article L441-6 du Code du Commerce. Les conditions générales de prestations de services figurent au dos du bon de commande. Toutes les contestations seront de la compétence du Tribunal de commerce de Paris.

ANNEXE A4

Miroiterie MOISY S.A.S.

Zone Industrielle
TOUQUES
14800 DEAUVILLE
Tél. : 02 31 45 92 88
Fax : 02 31 45 92 90
Capital 152 500 €

MIROITERIE – MENUISERIE ALUMINIUM – PVC – STORES

LCL Trouville 5389 013271V 66
SIRET : 309 687 739 00032
TVA intra : FR 42 309 687 739 00032
RC Honfleur 77 B 17 – Code APE 454 D


DÉCORATION LOUET SARL
22 bis rue des Pins
14800 DEAUVILLE

Touques, le 27 septembre 2007

AVOIR N°09-07-A065

Désignation	Montant
Avoir sur facture travaux n° 09-07-114 du 13/09/2007 pour remise de 10 % omise.	
600,00 X 0,10 REMISE HT	60,00
TVA 19,6 %	11,76
NET TTC À DÉDUIRE	71,76

ANNEXE A5

 REMISE DE CHÈQUES A Deauville, le 27/09/07			
RÉFÉRENCES	MONTANT	RÉFÉRENCES	MONTANT
1 Ch Sté Générale n° 687 de		6	
2 Décoration Louet	445,84	7	
3		8	
4		9	
5		10	
1	Miroiterie Moisy	5389013271V66	445,84
NOMBRE	NOM OU RAISON SOCIALE	N° DE COMPTE	TOTAL

ANNEXE B1

EXTRAIT BALANCE DES COMPTES			
Miroiterie MOISY SAS		Période du 01/08/2007 au 31/08/2007	
N° de compte	Intitulé des comptes	Soldes	
		Débiteurs	Créditeurs
445200	TVA due Intracommunautaire		192,08
445620	TVA déductible sur immobilisations	235,20	
445661	TVA déductible sur ABS	25 443,22	
445662	TVA déductible intracommunautaire	192,08	
445670	Crédit de TVA à reporter	3 621,00	
445710	TVA collectée		1 726,94
445860	TVA déductible en attente	893,76	
445870	TVA collectée en attente		52 497,83

ANNEXE B2

Encaissements des travaux de pose et dépose d'éléments à 5,5 % du mois d'août				
Nom du client	Document	Règlement		
		Mode	Date	Montant TTC
M. Mme PHILIPPE	Facture n° 07/07/088	Chèque	02/08/2007	2 052,50
Mme LEGRAND	Acompte sur devis n° 186	Chèque	03/08/2007	371,25
M. Mme DUPIN	Facture n° 06/07/081	Virement	06/08/2007	36 133,75
M. BALLY	Acompte sur devis n° 194	Chèque	09/08/2007	2 637,50
M. PIERRE	Acompte sur devis n° 173	Chèque	09/08/2007	3 146,57
Mme DURAND	Facture n° 06/07/075	Virement	10/08/2007	85 232,40
M. FERRET	Facture n° 08/07/102	Espèces	13/08/2007	10 045,78
M. Mme BELLEC	Acompte sur devis n° 201	Chèque	13/08/2007	3 712,19
M. Mme VOISIN	Facture n° 07/07/092	Virement	31/08/2007	41 653,87
Total TTC				184 985,81
dont HT = 175 342,00 & TVA = 9 643,81				

Encaissements des travaux de pose et dépose d'éléments à 19,6 % du mois d'août				
Nom du client	Document	Règlement		
		Mode	Date	Montant TTC
Ets PGT	Facture n° 06/07/078	Chèque	03/08/2007	12 558,00
Mairie St ARNOULT	Facture n° 06/07/079	Virement	03/08/2007	24 459,28
Hôpital Deauville	Facture n° 07/07/094	Chèque	07/08/2007	22 658,84
Ets Décoration LOUET	Acompte sur devis n° 209	Virement	18/08/2007	200,00
M. VIENNE	Facture n° 07/07/91	Espèces	31/08/2007	8 632,13
Agence F-IMMO	Facture n° 07/07/93	Chèque	31/08/2007	16 803,74
Total TTC				85 311,99
dont HT = 71 331,10 et TVA = 13 980,89				

ANNEXE B3

Ventes de produits finis sans pose à 19,6%			
Nom du client	Document	Date	Montant TTC
M. LEROY	Facture n° 08/07/103	06/08/2007	799,87
SARL DEROUET	Facture n° 08/07/106	08/08/2007	5 044,13
Restaurant LE MENHIR	Facture n° 08/07/107	08/08/2007	3 192,24
M. Mme JOLY	Facture n° 08/07/112	10/08/2007	538,20
M. LEPRINCE	Facture n° 08/07/113	10/08/2007	963,40
TOTAL TTC			10 537,84
dont HT = 8 810,90 et TVA = 1 726,94			

- SUJET -

ANNEXE C1

GRAND-LIVRE DES COMPTES

Miroiterie Moisy SAS

Période du **01/10/2006**

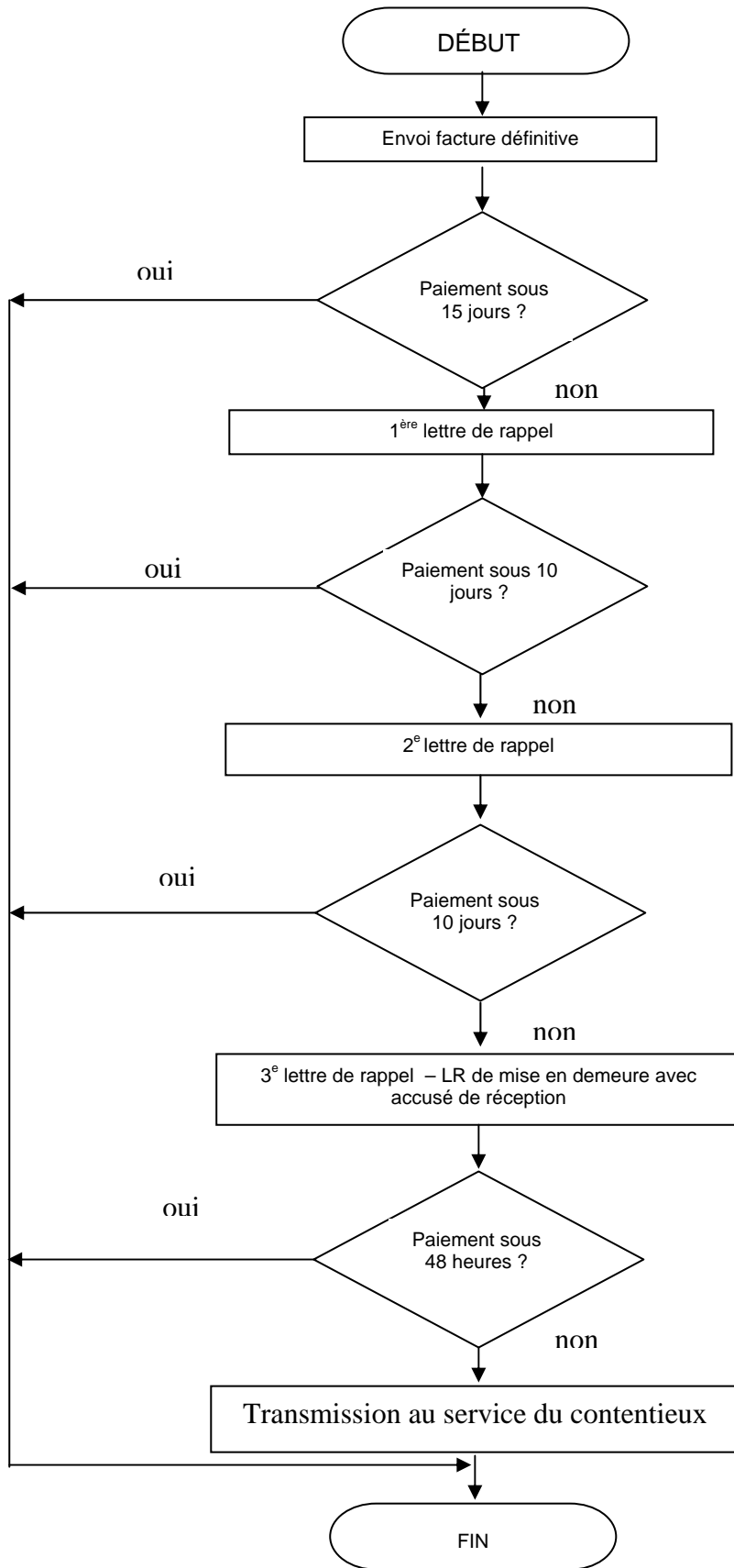
au **30/09/2007**

Tenue de compte : EURO

Date d'édition : 01/10/07

Date	N° Pièce	Libellé écriture	Let	Mouvement Débit	Mouvement Crédit	Solde
411AUBRE						
		AUBRET				
05/11/2006	11/06/008	Aubret, facture	AAA	27,95		27,95
17/11/2006	11/06/012	Aubret, facture	AAA	123,57		151,52
02/12/2006	413 214	Chèque règl factures n° 008 et 012	AAA		151,52	0,00
08/06/2007	06/07/053	Aubret, facture	AAB	374,65		374,65
28/06/2007	413 274	Chèque règl facture n° 053	AAB		374,65	0,00
18/08/2007	08/07/072	Aubret, facture		371,12		371,12
411BONNA						
		BONNART SAS				
22/02/2007	02/07/047	Bonnart, facture	AAA	363,23		363,23
15/03/2007	4 844	Chèque solde facture n° 047	AAA		363,23	0,00
04/04/2007	04/07/053	Bonnart, facture	AAB	207,79		207,79
15/05/2007	5 023	Chèque règlement facture n° 053	AAB		207,79	0,00
2/09/2007	09/07/102	Bonnart, facture (ventes de biens)		157,73		157,73
05/09/2007	4 947	Chèque règlement facture n° 102		157,73		315,46
15/09/2007	89 924	Règlement facture n° 106			176,21	139,25
411BERNA						
		BERNARDEAU Entreprise				
05/04/2007	04/07/055	Bernardeau, facture	AAA	456,35		456,35
15/05/2007	89 765	Chèque règlement facture n° 055	AAA		456,35	0,00
10/06/2007	89 812	Chèque pour acompte devis n° 172			111,53	-111,53
25/06/2007	06/07/065	Bernardeau, facture (ventes de biens)		311,52		199,99
15/07/2007	89 880	Chèque / solde facture n° 065			200,00	-0,01
28/08/2007	08/07/106	Bernardeau, facture		176,21		176,20

PROCÉDURE DE TRAITEMENT DE COURRIER POUR LES RETARDS DE PAIEMENT



ANNEXE C3

Miroiterie MOISY S.A.S.

Zone Industrielle
TOUQUES
14800 DEAUVILLE
Tél. : 02 31 45 92 88
Fax : 02 31 45 92 90
Capital 152 500 €

MIROITERIE – MENUISERIE ALUMINIUM – PVC – STORES

CL Trouville 5389 013271V 66
SIRET : 309 687 739 00032
TVA intra : FR 42 309 687 739 00032
RC Honfleur 77 B 17 – Code APE 454 D

Monsieur Jules AUBRET
14 rue St Jean
14600 HONFLEUR

Touques, le 18 août 2007

FACTURE N° 08-07-072

Désignation	Montant
Dépose pure et simple d'un volet roulant détérioré fourniture et pose d'un volet roulant, tablier PVC blanc de L.687 x H. 2480	
	TOTAL HT 414,20
	TVA 19,6 % 81,18
	TTC 495,38
	Acompte 124,26
	Reste à payer 371,12

1^{er} rappel : 04/09/07
2^e rappel : 17/09/07

Conditions générales de vente :

Le paiement de nos fournitures et prestations est fait à raison de 30 % du montant HT dès l'acceptation du devis, le solde au comptant après réception de la facture définitive.

- SUJET -

ANNEXE E1

Microsoft Excel - BUDGETS PREVISIONNELS

BUDGET DES ENCAISSEMENTS

	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars
Créances clients	20 747,12	6 781,12				
Acomptes reçus sur devis	58 163,43	63 869,77	43 650,08	48 285,55	55 528,38	61 081,22
Ventes au comptant	174 490,29	191 609,31	130 950,24	144 856,65	166 585,14	183 243,66
Ventes à 30 jours		21 289,92	14 550,03	16 095,18	18 509,46	20 360,41
Total des encaissements	253 400,84	283 550,12	189 150,35	209 237,38	240 622,98	264 685,29
Total des encaissements arrondis	253 401	283 550	189 150	209 237	240 623	264 685

Budget trésorerie / Encaissements / Décaissements

ANNEXE E2

Microsoft Excel - BUDGETS PREVISIONNELS

BUDGET DES DECAISSEMENTS

	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars
Dettes fournisseurs	142789	74111,88				
Fournisseurs au comptant	35 476,12	39 697,02	26 481,05	29 293,23	33 687,22	37 055,94
Fournisseurs à 30 jours		70 952,24	79 394,03	52 962,10	58 586,47	67 374,43
Fournisseurs à 60 jours			70 952,24	79 394,03	52 962,10	59 586,47
Charges mensuelles	18 750,00	18 750,00	18 750,00	19 780,00	19 780,00	19 780,00
Rémunérations nettes	22 864,46	22 864,46	22 864,46	22 864,46	22 864,46	22 864,46
Charges sociales	27 437,35			27 437,35		
TVA à décaisser	4 978,00	8 175,00	9 423,00	-	1 894,00	3 789,00
Emprunt	254,66	254,66		254,66	254,66	254,66
Total des décaissements	252 549,59	234 805,26	227 864,78	231 985,83	190 028,91	210 704,96
Total des décaissements arrondis	252 550	234 805	227 865	231 986	190 029	210 705

Budget trésorerie / Encaissements / Décaissements

ANNEXE E3

Microsoft Excel - BUDGETS PREVISIONNELS

BUDGET DE TRESORERIE

	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars
Trésorerie début de mois	26 750	27 601	76 346	37 631	14 882	65 476
Encaissements	253 401	283 550	189 150	209 237	240 623	264 685
Décaissements	252 550	234 805	227 865	231 986	190 029	210 705
Trésorerie fin de mois	27 601	76 346	37 631	14 882	65 476	119 456
Avis	favorable	très favorable	favorable	défavorable	très favorable	très favorable

Budget trésorerie / Encaissements / Décaissements

ANNEXE F1

Contraintes et consignes

- Un chantier ne doit pas être fractionné et est attribué en priorité à 1 équipe de 2 personnes qui dans la mesure du possible le terminera.
- L'équipe 1 (Mrs Pottier et Duval) consacrera la journée du jeudi 18 octobre aux réglages et finitions.
- L'entreprise travaille sur une semaine de 35 heures. Les horaires journaliers permettent aux équipes et aux ouvriers de ne pas travailler le vendredi après-midi.
- Monsieur Lainay est tenu d'être présent à l'atelier tous les mardis après-midi et vendredis matin.

Temps de pose

ANNEXE F2

1 FENÊTRE	2 personnes sur une demi-journée.
1 PORTE	2 personnes sur une journée.
1 VOLET ROULANT	1 personne sur une demi-journée (le volet est toujours posé après la pose de la fenêtre ou de la porte).
1 VERANDA	3 personnes sur 5 jours.

Liste des chantiers

ANNEXE F3

- Madame Toret à Touques : 2 volets roulants en plus des fenêtres programmées.
- Monsieur Kia à Blonville : 1 porte + 2 fenêtres + 2 volets roulants. M. Kia sera absent à partir du 19 octobre, pour une période de 2 semaines.
- Lycée Jeanne d'Arc : ce gros chantier doit se terminer le 19 octobre, un ouvrier en renfort est nécessaire la 3^e semaine d'octobre.
- Monsieur Morin à Bénerville : 6 fenêtres + 1 porte avec volet roulant. Ce client demande à ce que le chantier démarre à partir de la 4^e semaine d'octobre.
- Monsieur Lebigot à Saint Hymer : 1 petite véranda (pose prévue sur 4 jours au lieu de 5).
- Madame Valois à Clarbec : 2 fenêtres + 2 volets roulants. Elle n'est libre que le 25 et 26 octobre.

Internet-DGI

Si vous n'avez à remplir aucune ligne de ce formulaire (déclaration « néant »), veuillez cocher la case à droite 0010

A MONTANT DES OPÉRATIONS RÉALISÉES			
OPÉRATIONS IMPOSABLES (H.T.)		OPÉRATIONS NON IMPOSABLES	
01	Ventes, prestations de services		
02	Autres opérations imposables	0981	
03	Acquisitions intracommunautaires	0031	
(dont ventes à distance et/ou opérations de montage :			
3A	Livraisons de gaz naturel ou d'électricité imposables en France	0030	
3B	Régularisations	0036	
(Important : cf. notice)			
04	Exportations hors CE	0032	
05	Autres opérations non imposables	0033	
06	Livraisons intracommunautaires	0034	
6A	Livraisons de gaz naturel ou d'électricité non imposables en France	0029	
7	Achats en franchise	0037	
7B	Régularisations	0039	
(Important : cf. notice)			
B DÉCOMPTÉ DE LA TVA À PAYER			
TVA BRUTE		Base hors taxe	Taxe due
Opérations réalisées en France métropolitaine			
08	Taux normal 19,6 %	0206	
09	Taux réduit 5,5 %	0105	
9 B		
Opérations réalisées dans les DOM			
10	Taux normal 8,5 %	0201	
11	Taux réduit 2,1 %	0100	
12		
Opérations imposables à un autre taux (France métropolitaine ou DOM)			
13	Ancien taux	0900	
14	Opérations imposables à un taux particulier (décompte effectué sur annexe 3310 A)	0950	
15	TVA antérieurement déduite à reverser	0600	
La ligne 11 ne concerne que les DOM. Les autres opérations relevant du taux de 2,1 % continuent d'être déclarées sur l'annexe 3310 A.		16	Total de la TVA brute due (lignes 08 à 15) ..
		17	Dont TVA sur acquisitions intracommunautaires
		18	Dont TVA sur opérations à destination de Monaco
TVA DÉDUCTIBLE		19	Biens constituant des immobilisations
		20	Autres biens et services
		21	Autre TVA à déduire
		(dont régularisation sur de la TVA collectée [cf. notice]	
		22	Report du crédit apparaissant ligne 27 de la précédente déclaration
23	Indiquer ici le pourcentage de déduction applicable pour la période s'il est différent de 100 % <input style="width: 50px;" type="text"/> %	24	Total TVA déductible (lignes 19 à 22)
CRÉDIT		TAXE À PAYER	
25	Crédit de TVA (ligne 24 – ligne 16)	28	TVA nette due (ligne 16 – ligne 24)
26	Remboursement demandé sur formulaire n° 3519 joint	29	Taxes assimilées calculées sur annexe n° 3310 A.
27	Crédit à reporter (ligne 25 – ligne 26)	30	Sommes à imputer, exprimées en euros, y compris acompte congés
(Cette somme est à reporter ligne 22 de la prochaine déclaration)		31	Sommes à ajouter, exprimées en euros, y compris acompte congés
Attention! Une situation de TVA créditrice (ligne 25 servie) ne dispense pas du paiement des taxes assimilées déclarées ligne 29.		32	Total à payer (lignes 28 + 29 – 30 + 31) ..
		(N'oubliez pas de joindre le règlement correspondant)	

Les dispositions des articles 34, 35 et 36 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'appliquent : elles garantissent, pour les données vous concernant, auprès du service des impôts, un droit d'accès et un droit de rectification. Si vous réalisez des opérations intracommunautaires, pensez à la déclaration d'échanges de biens à souscrire auprès de la Direction Générale des Douanes et des Droits indirects (cf. notice de la déclaration CA3).

Tableau d'analyse des soldes clients

N° compte et Nom du tiers	Solde au 30/09/2007	Justification du solde et anomalie(s) constatée(s)	Correction à apporter ou action à entreprendre

ANNEXE R5

Bordereau de saisie des écritures

CODE JOURNAL	DATE	LIBELLÉ	N° COMPTE	DÉBIT	CRÉDIT



Laisser une ligne blanche entre chaque écriture



MIROITERIE MOISY S.A.S.

Capital de 152 500 €

Zone Industrielle
de TOUQUES
14800 DEAUVILLE

 02 31 45 92 88
 02 31 45 92 90

Touques, le

*Le Crédit Lyonnais
de Trouville*

APE 454 D
SIRET 309 687 739 00032

PLAN D'AMORTISSEMENT

Nom de l'immobilisation :			Valeur d'acquisition :	
Date d'acquisition :			Valeur résiduelle nette :	
Date de mise en service :			Montant amortissable :	
Durée d'utilisation prévue :			Taux d'amortissement :	
Exercice	Montant amortissable	Annuité d'amortissement	Cumul des amortissements	Valeur comptable nette

Calcul de la première annuité :

Calcul de la dernière annuité :

Bordereau de saisie des écritures

CODE JOURNAL	DATE	LIBELLÉ	N° COMPTE	DÉBIT	CRÉDIT

Calcul du montant de la régularisation :

Pourquoi effectuer cette régularisation ?

FEUILLE D'ANALYSE

1 - Donner le nom du classeur ouvert :

2 - Donner les noms des feuilles utilisées :

3 - Compléter le tableau d'analyse relatif à la feuille **Encaissements** :

Cellule	Formule saisie	Explication
B7		
B8		

4 - Compléter le tableau d'analyse relatif à la feuille **Budget de trésorerie** :

Cellule	Formule saisie	Explication
B4	=Encaissements!B8	Le contenu de la cellule B4 est égal au contenu de la cellule B8 de la feuille de calcul Encaissements.
B5		
B6		
C3		
B7		

5 – Choisir le mois le plus adapté pour envisager cet investissement. Justifier votre réponse.

PROGRAMMATION DES CHANTIERS
3^e semaine d'octobre

SALARIÉS	Lundi 15/10		Mardi 16/10		Mercredi 17/10		Jeudi 18/10		Vendredi 19/10		
	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	
Équipe 1 M. POTTIER M. DUVAL	M. DURAND TROUVILLE – 6 F										
Équipe 2 M. MIRIEL M. ARGOT	Mme TORET TOUQUES – 2 F										
Équipe 3 M. PEYON M. COLIN	LYCÉE JEANNE D'ARC (semaine 3) HENNEQUEVILLE – 80 F										
Équipe 4 M. GUILLET M. MARTIN	LYCÉE JEANNE D'ARC (semaine 3) HENNEQUEVILLE – 80 F										
M. BUSNEL							CONGÉS ANNUELS				
M. LAINAY	Mme THIBERT 3 VR		A		M. VIGET Touques 1 P						
M. MAUREY	R.T.T.										

4^e semaine d'octobre

SALARIÉS	Lundi 22/10		Mardi 23/10		Mercredi 24/10		Jeudi 25/10		Vendredi 26/10	
	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi
Équipe 1 M. POTTIER M. DUVAL	M. ROUSSEL Deauville – 4 F + 1 P									
Équipe 2 M. MIRIEL M. ARGOT	CONGÉS ANNUELS									
Équipe 3 M. PEYON M. COLIN										
Équipe 4 M. GUILLET M. MARTIN										
M. BUSNEL	CONGÉS ANNUELS									
M. LAINAY			A				M. ROUSSEL 4 VR			
M. MAUREY	R.T.T.									

Légende : **F** = fenêtre **P** = porte **VR** = volet roulant **V** = véranda **A** = Atelier